

Voici ce qui a été présenté lors de la séance du conseil d'administration du mercredi 21 octobre 2020

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président du conseil d'administration (C.A.), M. André Poirier, a ouvert la séance publique du 21 octobre 2020 en précisant que le point sur la présentation du premier rapport trimestriel de gestion des risques et de sécurité des services 2020-2021 avait été retiré de l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Un appel est fait au public qui peut envoyer ses questions jusqu'à 15 h le jour de la séance via un formulaire disponible sur le site internet Santé Laurentides.

Le 21 octobre 2020, aucune question du public n'avait été envoyée.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mme Rosemonde Landry a profité de ce point à l'ordre du jour pour dresser un bref portrait des actions du CISSS des Laurentides dans le cadre de la pandémie actuelle de COVID-19. Le nombre de personnes infectées par le virus dans la région est en surveillance continue. Par ailleurs, les éclosions survenant dans nos différents milieux de soins et de services font l'objet d'une attention particulière, dans le souci de protéger les usagers ainsi que le personnel.

De plus, Mme Landry a également informé les administrateurs que la campagne de vaccination contre la grippe 2020-2021 a été lancée le jour même. En raison de la pandémie, pour la première fois cette année, la prise de rendez-vous sera obligatoire pour se faire vacciner. Les usagers sont invités à se rendre sur le site clicsante.ca ou à téléphoner au 1 888 664-2555 pour prendre un rendez-vous. Plusieurs pharmacies communautaires offriront également la vaccination gratuite pour les personnes à risque.

RAPPORT DES COMITÉS DU C.A. : COMITÉ DE VIGILANCE ET DE LA QUALITÉ

La qualité est un point permanent de l'ordre du jour de toutes les rencontres régulières du conseil d'administration. L'article 41 du Règlement sur les règles de fonctionnement du comité de vigilance et de la qualité du CISSS des Laurentides prévoit que le comité fasse régulièrement rapport de ses activités au conseil d'administration.

Le président, M. Michel Couture, a donc profité de la séance du 21 octobre pour déposer le procès-verbal de la rencontre du comité de vigilance et de la qualité tenue le 15 juin 2020 et présenter les faits saillants.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET CLINIQUES

Nomination d'un membre du conseil d'administration

Le siège du conseil d'administration réservé aux fondations du CISSS des Laurentides était vacant depuis janvier 2018. Deux sollicitations ont été faites en 2020 afin de pourvoir le poste. Cependant, c'est à l'occasion d'une rencontre avec la vaste majorité des fondations du CISSS des Laurentides le 30 septembre dernier que les représentants présents ont pris note de la volonté de Mme Nadia Dahman de les représenter à nouveau auprès du conseil d'administration, et ce, pour la durée non écoulée du mandat. Mme Dahman est la présidente de la Fondation André Boudreau et représentera donc au conseil d'administration les 15 fondations œuvrant au profit du CISSS des Laurentides

Politique sur la sécurité de l'information et formulaire

Dans le cadre de ses responsabilités, le CISSS des Laurentides a l'obligation de mettre en œuvre un cadre normatif en matière de sécurité de l'information et une politique en est le premier fondement. La présente politique ainsi que le formulaire d'engagement qui l'accompagne sont une refonte intégrale de la politique de sécurité de l'information qui avait été adoptée par le conseil d'administration le 30 novembre 2016.

La nouvelle politique s'appuie sur le cadre législatif et les directives du réseau de la santé et des services sociaux pour les organismes publics. Elle fera d'ailleurs l'objet d'une note de service informant les gestionnaires de leurs responsabilités de diffuser et présenter cette politique à leurs équipes.

Bilan annuel de la sécurité de l'information 2019-2020

Conformément au cadre de gouvernance de la sécurité de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et du Conseil du trésor, le CISSS des Laurentides doit produire et transmettre un bilan annuel de sécurité de l'information au dirigeant réseau de l'information (DRI) afin de répondre aux exigences de gouverne du système de santé québécois.

D'ailleurs, dans un esprit d'amélioration continue, la Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique accueillera des auditeurs externes, experts en sécurité de l'information, qui viendront évaluer les pratiques en la matière au CISSS des Laurentides. Avec la hausse actuelle du télétravail, les membres du C.A. s'interrogent sur nos façons de faire actuelles afin d'assurer leur sécurité et le respect de la confidentialité.

AFFAIRES FINANCIÈRES, MATÉRIELLES ET IMMOBILIÈRES

Rapport trimestriel (AS-617) à la période 2020-2021

Conformément aux normes et pratiques de gestion du MSSS portant sur le suivi de l'équilibre budgétaire des établissements publics du réseau de la santé et des services sociaux, le CISSS des Laurentides doit produire et transmettre un rapport trimestriel à la période se terminant le 12 septembre 2020.

Ce rapport trimestriel se traduit par une prévision de résultats déficitaires pour l'exercice financier 2020-2021 au montant de 26,7 M\$. Le CISSS des Laurentides a communiqué avec les autorités compétentes de la Direction générale du financement, de l'allocation des ressources et du budget du MSSS et il a été convenu entre les deux parties d'inscrire ce déficit de 26,7 M\$ et de mentionner que des discussions étaient en cours pour un financement additionnel.

La prévision déficitaire s'explique principalement par des enjeux déjà soulevés qui font l'objet d'une demande de financement auprès du MSSS : les achats de places reliés au désengorgement des lits dans le milieu hospitalier, la consolidation de l'offre de service répondant aux besoins de la clientèle jeunesse et l'augmentation des dépenses de médicaments onéreux non financés par le MSSS.

Ajustement du permis d'exploitation du CISSS

Certaines réaffectations de bâtiments du CISSS des Laurentides nécessitent parfois des ajustements du permis d'exploitation de l'établissement devant être entérinés par le conseil d'administration. Cette fois, il s'agit de faire l'ajustement du permis d'exploitation du CISSS des Laurentides pour y inclure une installation dénommée « Centre de services ambulatoires de Saint-Jérôme » qui ouvrira ses portes vers la fin avril 2021, afin d'y offrir des services ambulatoires.

Concrètement les services d'hémodialyse, de néphrologie, d'hémo-oncologie, d'imagerie médicale et de pharmacie de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme, dont certaines des installations sont exiguës et vétustes, bénéficieront de cette modification au permis d'exploitation.

COMITÉ DES USAGERS — PAROLE AUX USAGERS

M. André Poirier, président du conseil d'administration, a profité de ce point pour faire un bref rapport sur la situation du comité des usagers du Centre intégré de santé et de services sociaux (CUCI) des Laurentides qui franchit une étape importante de son processus de médiation. Il a informé les administrateurs que le rapport final du médiateur a été présenté aux membres du CUCI le 16 octobre dernier.

Me Julie Delaney, directrice adjointe aux affaires juridiques, santé, sécurité, mieux-être et relations de travail, Mme Rosemonde Landry, PDG, M. Poirier lui-même, ainsi que mesdames Lynda Fortin et Marie-Josée Asselin du MSSS, étaient présents lors de cette rencontre. Les membres du CUCI se sont finalement entendus à l'unanimité pour cheminer pour la prochaine année. Une résolution sera d'ailleurs soumise au conseil d'administration du 25 novembre 2020 à cet effet.

LES FONDATIONS

Lors de chaque séance du conseil d'administration, la Direction générale du CISSS des Laurentides interpelle les fondations reliées à l'établissement afin de connaître et promouvoir leurs activités auprès des administrateurs. Pour la première fois depuis 2018, la représentante des fondations au C.A., Mme Nadia Dahman, a pu effectuer ce suivi auprès des administrateurs.

La Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil lancera, au début novembre, un encan virtuel. De son côté, la Fondation André Boudreau sera représentée par deux jeunes humoristes au jeu télévisé *Le tricheur* afin d'amasser des fonds.

Mme Dahman a également profité de cette tribune pour remercier la Direction générale du CISSS pour sa collaboration et son ouverture lors de la rencontre de travail du 30 septembre 2020. Elle a mentionné les conséquences de la pandémie sur les fondations du CISSS des Laurentides et les espoirs d'une collaboration accrue avec le Service des relations médias, relations publiques et à la communauté pour élaborer la campagne de promotion des fondations qui se tiendra au printemps prochain.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CISSS DES LAURENTIDES, VISITEZ LE SITE SANTÉ LAURENTIDES.